

Relevé De Décisions CEN DES 12 – 13 – 14 décembre 2023

Séance 1 : Mardi 12 décembre matin – *Présidence* : Fred Sottet – *RDD* : Marielle Arteaud
44 présent.es CFC 1 Invité Patrick Désiré UFSE

— Revendicatif général (les négociations seront traitées à part)

International : Suite au rapport introductif, il est acté de modifier le terme « conflit israélo-palestinien » par génocide ou massacre qui est la réalité de terrain. Il ne faut pas avoir peur de qualifier les faits tels qu'ils sont et on doit user de pédagogie dans notre syndicat pour lever les réticences à ce sujet.

Constat que la CGT n'est pas assez visible voir pas du tout en tant que telle dans les rassemblements et manifestations pour la Paix. Il faut travailler au renforcement du syndicat, l'activité militante reposant sur trop peu de camarades. Nécessité de la formation (la Paix est une de nos valeurs) et campagne de syndicalisation à mener urgemment.

Bien qu'une journée **fonction publique** se dessine sur la rémunération suite année blanche annoncée par Guerini, il apparaît nécessaire d'organiser une journée DGFIP (emplois/salaires), pourquoi pas lors de la reprise des négociations en janvier, les CSAL emplois ne se tenant pas tous le même jour. Réfléchir à une stratégie efficace.

Intersyndicale au niveau fonction publique le 13/12. Au 1^{er} semestre le gouvernement va présenter un projet de loi qui va porter essentiellement sur la rémunération et accentuer la casse du statut dans le prolongement de la loi de 2019. Webinaire UFSE le 2 février 2024.

GMBI /TU : Interpellation inter OS des député.es sur la taxe d'urbanisme =(5 retours de députés essentiellement de droite mais a produit des interventions de parlementaires)
Déterminer stratégie sur TU/GMBI (actualité permanente)

Demande interpellation Bercy pour corriger le **régime indemnitaire des A évaluateurs domaine** qui n'ont pas la prime direction.

C'est un sujet induit par le NRP, les négos actuelles ne doivent pas aller sur ce terrain.

Sur la **PSC**, la FD va lancer une pétition + le 21/12, webinaire de 2h mais il faudrait un module de formation d'une journée sur la question.

Formation FS, toujours pas d'infos de la fd. Serait déployée à partir de fin mars.

Le « **pont naturel** » du **10 mai 2024** : rappel que notre syndicat n'est pas favorable à ce qui n'est pas un pont offert par l'administration. Fournel ne veut pas revenir dessus pour l'instant alors que certains départements dont l'île de France vont l'avoir. Pas d'accord qui se dégage pour un appel à la grève. Il y aura donc un vote pour le dépôt d'un préavis DGFIP de grève.

Voir avec le collectif MISSIONS comment aborder **la fraude fiscale**. S'appuyer sur le rapport de la parlementaire Charlotte LEDUC. Besoin d'une analyse et expression sur le sujet.

Élaborer un **tract spécifique sur le sujet des e-contacts** qui inondent les services avec des directives départementales d'inciter les contribuables à ne pas utiliser cette forme de communication, voir à ne pas les traiter.

Le **guide contractuel.les** est en cours de finalisation et sera envoyé numériquement.

Intégrer le 8 mars dans le plan de travail du syndicat.

Se préoccuper dès maintenant du danger que représenterait l'arrivée au pouvoir de **l'extrême droite**.

VOTE sur la synthèse (hors pont du 10 mai) Pour unanime.

VOTE Préavis national spécifique pour un droit Pont Naturel :

contre : 20 abstentions : 9 pour :15

Un tract sur le sujet sera rédigé et envoyé en février mars. Il y a un préavis national.

Séance 2 : Mardi 12 décembre AM – *Présidence : Jean Marc Servel – RDD : Christel Caudron*

Président Jean Marc SERVEL – 40 Présents

Négociations DGFIP

Proposition d'un plan de travail par la CGT

En ligne de mire : journée de mobilisation le jour de la reprise des négociations, pas d'appel à la grève, les 3 autres OS y sont opposées.

Elles reprendraient en janvier selon le calendrier suivant : 19/01 ou 29/01, 28/02, 15/03

La CGT (avec Solidaires) veut proposer une reprise le 29/01, FO n'a pas répondu et CFDT est ok avec date du DG

Suite à réunion de l'intersyndicale du 4 décembre :

- En tête spécifique intersyndicale pour les publications CSAL.
- Message hebdomadaire sur le sujet + campagne de communication.
- Production de fiches pour tenue d'HMI.
- HMI nationale des secrétaires généraux en janvier.

Débats concernant le seuil de l'ACF au-dessous duquel on ne signe pas (aux alentours de 20 points)

Au final pas de cadre aussi rigide, car quid si le DG propose 18 points, par exemple ? Cependant ce seuil officieux a bien été entendu par la délégation. Et exigence d'avancées sur les autres points (IMT, télétravail,...)

Sur l'association des sections :

Au retour de la négo : débat en CEN, puis visio sections, puis retour devant la CEN pour décision.

Expression CGTaux militant.es, pour rester dans le cadre de communication intersyndicale.

Un sondage auprès des syndiqué.ess a été évoqué mais nécessite plus de réflexion, à discuter dans les collectifs régionaux.

> envoi kit militant

> envoi doc CGT sur les négociations (Maryse Dumas) aux sections

VOTE : Contre : 1 Abstentions : 4 Pour : 35

Retour des collectifs territoriaux

Tour de parole des chargés de territoire, nécessité d'y apporter des réponses, organisation à trouver pour y parvenir.

Les débats et votes sur les feuilles de route des collectifs de travail ont été reportés à janvier, faute de temps.

Séances : Mercredi 13 décembre

Journée d'étude : « les dirigeant.es et les Violences Sexistes et Sexuelles dans la CGT

Séance 5 : Jeudi 14 décembre matin Présidence : C. Sarraïl – RDD : L. Bancon

— Orga

On constate une légère hausse du nombre de FNI 2023 enregistrés par rapport à la même date en 2022. Encore trop de sections sont en retard dans les versements de cotisations, celles qui sont en difficulté pour le faire correctement (avec bordereau et liste des syndiqués) ne doivent pas hésiter à demander l'aide du BN.

— Droits syndicaux

Pour 2023, une section a fait une dernière demande complémentaire de 25 CTS, dans le même temps 3 sections ont rendu un total de plus de 200 CTS. Proposition est faite de satisfaire la demande.

— Attribution 2024

La direction fédérale de novembre a attribué à notre syndicat 85,96 ETP (1 ETP = 460 CTS).

Après l'avoir significativement réduit l'an dernier, il est proposé de maintenir le niveau de l'enveloppe dédiée au BN et à l'activité nationale à 22 ETP.

Il resterait donc 63,96 ETP soit 29422 CTS pour les sections (34183 en 2023).

Afin de limiter la baisse d'attribution aux sections, il est proposé d'attribuer la totalité et donc de supprimer la réserve qui était faite les autres années.

Il est proposé de réduire le niveau de la primo-attribution (anciennement à 80 % de la clé), notamment pour conditionner plus fortement l'attribution du solde au versement régulier des cotisations. Il s'agit aussi de bien sensibiliser les sections à la baisse du volume total et à l'absence de réserve.

Un débat s'ensuit sur le niveau de la primo-attribution.

Après débat, est mise au vote la proposition de réduire la primo-attribution à 65 % de la clé.

VOTE : sur la primo-attribution à 65 % : 1 contre, 3 abstentions, 41 pour (45 votants)

— Renfort BN

À l'occasion du débat sur les droits syndicaux est abordé le sujet du renouvellement du BN.

L'engagement de renouvellement pris au congrès et le besoin de renforcer le BN pour notamment travailler davantage certains sujets informatiques ont conduit à proposer l'intégration de Laurent Bancon au bureau national. Cette proposition n'augmente pas l'enveloppe de droits

du BN suite à un départ. Cette proposition est mise au vote.

Remarque est faite qu'il faut travailler sur la parité au BN.

VOTE sur l'intégration de Laurent Bancon au BN : 45 pour (45 votants)

— Politique financière

Par rapport à 2022, il manque au moins 1500 FNI.

La souscription est en revanche en net progrès, ce qui est une bonne nouvelle car le compte de solidarité est à sec suite à l'indemnisation d'environ un millier de journées de grève (35000 €).

Suite à une réunion avec la CFC, des pistes de travail sont évoquées : travail sur la trésorerie des sections (besoins et fonds disponibles), relancer le chantier de la mutualisation, groupe de travail sur le financement du conseil national et du congrès.

Une journée de vision pour les trésoriers de sections est annoncée pour début février.

Séance 6 : Jeudi 14 décembre AM Présidence : Yan Ruder – RDD : Eric Chabroulet

— Activité ENFiP

Présentation par Sébastien WEBER, accompagné de l'équipe militante des écoles.

Les promotions sont de plus en plus nombreuses :

1 400 C seront accueillis en mai 2024, 1 700 B sont attendus d'octobre à avril et 1 430 A.

La mise en place des « scolarités rénovées » a ajouté du stress sur les élèves et la journée en distanciel les éloigne des militants. Les A doivent travailler les soirs après les cours.

Actions menées :

- Des messages sont adressés dès la parution des résultats d'admission aux concours, tandis que Solidaires et CFDT le font dès la pré-admissibilité.
- Une page Facebook a été créée, ainsi que différents guides.
- Tenues de stands au cours des rentrées pendant 3 jours, au cours desquelles le rôle du syndicat est expliqué, ainsi que l'intérêt de se syndiquer.
- Distributions de tracts.
- Établissement de liste de diffusion.
- Accompagnement dans la campagne d'affectation, par exemple avec un webinaire pour aider à la saisie des vœux.
- HMI une fois par moi (certaines festives, comme les galettes des rois), la dernière pour les A et B est menée sous forme d'AG.

Conseils de promotion :

Chaque année, il faut constituer des listes pour les Conseils de promotion (44 candidats sur 3 listes).

A Toulouse, les taux progressent chez les A (2 sièges obtenus chez les A et les B).

Grâce aux droits syndicaux gagnés lors des élections professionnelles de 2022 (au détriment de la CGT), la CFDT développe son activité avec des permanents (sauf à Lyon pour l'instant) et a doublé ses résultats aux élections des Conseils de promotion dès cette première année de renforcement.

Syndicalisation et Continuité syndicale :

Au 15/12/2023 : 180 cotisations, dont 120 adhésions.

Dorénavant, les fiches Cogitiel seront transmises dans les bases des sections, qui devront les mettre à jour (affectation, adresse d'envoi de la presse...). Malheureusement après 2 ou 3 années, les 2/3 des adhésions sont perdues. Il faudrait que chaque section écrive dès leur arrivée fin septembre aux B, début octobre aux A, fin avril aux C.

L'aides aux concours des adhérents admissibles permet d'avoir un contact avant l'arrivée dans les écoles : 240 demandes pour les concours internes réparties sur 6 militants. L'aide est accessible dans l'espace syndiqués, mais la baisse des CTS de l'enveloppe ENFiP de 1700 à 1100 complique l'activité. Les militants ENFiP ont besoin d'être déchargés d'une partie de l'aide aux concours qui est chronophage.

— Convention entre la CGT FIP ET L'UTG-CGT FIP

Constat est fait que la contrepartie financière proposée par l'UTG n'est pas à la hauteur de la coopération et l'assistance attendues, sans oublier les difficultés financières actuelles du syndicat national. Se pose aussi la question des droits syndicaux, de la formation syndicale, notamment au regard des autres DROM-COM. De plus, cette convention peut être considérée comme un premier jet qui pourrait évoluer. Ces sujets méritent un débat suivi d'un vote, que les horaires d'aujourd'hui ne nous permettent pas d'avoir. Ce point est donc reporté à la prochaine CEN.

— Formation syndicale

Compte-tenu des horaires, ce point est reporté à la prochaine CEN.